

Jean-Claude Fruteau soutient les vacataires permanents

ÉDUCATION. Comme la député-maire Huguette Bello, le président du conseil régional Didier Robert et le sénateur Paul Vergès avant lui, Jean-Claude Fruteau a décidé d'apporter son soutien aux vacataires permanents de l'Éducation nationale, menacés de chômage à la fin du mois. Agents commis pour exécuter une tâche précise sur une courte durée bien déterminée, les vacataires ne peuvent être sollicités sur le long terme. Or, c'est en toute illégalité qu'une quarantaine de femmes, la plupart mères de famille, sont vacataires à l'académie de la Réunion

depuis plusieurs années, plus de 15 ans pour certaines. La moitié dans le secteur administratif, l'autre technique. Il y a peu, le député-maire de Saint-Benoît a sollicité Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, pour qu'il intervienne en faveur de ces femmes surnommées les SDF des droits du travail.

"Le recteur Mostafa Fourar reconnaît l'illégalité, mais refuse une titularisation qui coûterait trop cher, déplore Jean-Claude Fruteau. La titularisation serait la solution idéale, mais il en existe d'autres, moins coûteuses. Ces femmes seraient très satisfai-

tes d'un emploi de non titulaire. Au lieu de ça, il préfère s'en débarrasser en promettant de faire appel à elles seulement en cas de besoin. Il n'a soi-disant pas les moyens de les rémunérer, mais il a trouvé l'argent pour payer une société privée chargée de faire le travail à leur place. C'est scandaleux, inadmissible ! Ces femmes sont traitées comme des Kleenex jetés après usage". N'ayant obtenu aucune réponse du ministre de l'Éducation, Jean-Claude Fruteau promet de le solliciter à nouveau par courrier.